

Jamais dans ce lycée

Gaëlle Guernelec-Lévy

Karthala

Août 2012

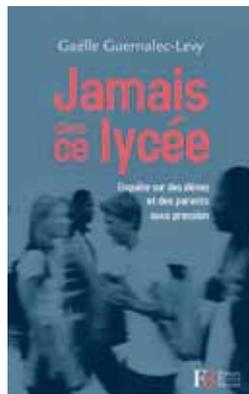
228 pages, 20 €

Voici un livre qui détone, par rapport aux productions journalistiques à sensation, sur l'école.

Gaëlle Guernelec-Lévy, journaliste, ancienne bonne élève d'un lycée de banlieue, intellectuelle aux idées progressistes, s'est un jour trouvée confrontée à la perspective de voir sa belle-fille affectée au lycée Bergson, dans le 19^e arrondissement de Paris. Un lycée dont la «réputation» s'est brutalement effondrée en 2002, suite à deux incidents isolés mais très médiatisés. Prise de panique, elle a tout fait pour éviter cette affectation, et y a réussi.

Peu après, réfléchissant sur son propre comportement, elle a voulu en savoir plus sur ce lycée, et fait un vrai travail d'enquête journalistique. Elle a découvert un lycée dynamique et «bienveillant», des élèves attachants et attachés à leur lycée, une équipe engagée et de qualité qui fait tout pour faire réussir les élèves, que certains établissements «d'élite» ont littéralement cassés. Bref, la «rumeur» qui l'avait fait fuir, et continue de faire fuir de multiples familles, était sans vrai fondement.

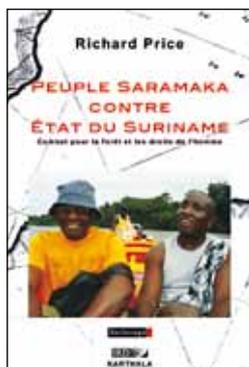
Le livre ne se contente pas de «réhabiliter» le lycée Bergson. Elargissant son propos, il montre à partir de cet exemple les ravages de la concurrence scolaire et des ségrégations qui, peu à peu, s'instaurent, le piège que constitue la recherche de l'excellence à tout prix. Il n'en tombe pas pour autant dans un angélisme béat, et ne cache ni les problèmes ni les débats. Cet ouvrage est une illustration particulièrement intéressante de tout ce que nombre de chercheurs disent à partir d'un autre point de vue⁽¹⁾. Agréablement écrit, alerte, truffé de jolis portraits et de scènes vécues,



Jamais dans ce lycée fait intervenir l'auteure, qui s'écarte délibérément de toute pseudo-neutralité pour parler d'elle et s'engager. L'ouvrage s'appuie aussi sur les travaux de cette recherche, qu'il illustre, et éclaire parfaitement les mécanismes d'affectation des élèves.

On peut sans doute faire quelques reproches au livre : le premier est d'être trop «parisien», le second peut être de ne pas assez montrer quelles politiques ont conduit à cette situation, et de trop insister sur la responsabilité personnelle des acteurs. Mais, au final, c'est un livre original à lire pour se faire plaisir, mais aussi pour réfléchir.

Gérard Aschieri,
membre du Comité
central de la LDH



Peuple Saramaka contre Etat du Suriname

Richard Price

Karthala

Juin 2012

300 pages, 25 €

Richard Price, anthropologue américain, a consacré sa vie aux populations afro-américaines et surtout aux Noirs-Marrons (qui se sont libérés eux-mêmes dès leur arrivée sur les plantations, et qui ont formé de véritables communautés indépendantes)⁽¹⁾. Il publie en 2012 la traduction française d'un ouvrage retraçant la condamnation du Suriname, obtenue par les Saramaka, l'un des groupes noirs-marrons, devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, en 2007.

Il y reprend trois affaires, présentées devant cette juridiction, pour la défense de la forêt tropicale, que les Saramaka considèrent comme la leur depuis les traités de 1762, où les colons hollandais leur ont accordé leur liberté. Richard Price s'est engagé à leurs côtés en tant

qu'expert. Il sait nous montrer les liens profonds que ce peuple entretient avec la forêt, et les lieux fondateurs de son identité.

Or, depuis les années 1960, les Saramaka ont perdu plus de 60% de leurs territoires, noyés dans un barrage ou détruits par les compagnies forestières chinoises et les sociétés internationales exploitant l'or et la bauxite. La Cour a demandé au Suriname de trouver le moyen juridique de donner à cette population des droits de propriété collective, de la dédommager financièrement pour les préjudices, et de la consulter avant tout projet dit de développement.

Ce livre est une mine d'informations sur le droit des autochtones et des populations dites «tribales», selon les textes internationaux. C'est une histoire passionnante qui montre le succès d'un courageux combat collectif pour le droit. L'Etat du Suriname s'exécute peu à peu, mais ce combat concerne aussi la France, car plus du tiers des Saramaka vivent actuellement en Guyane. Là-bas, ils peuvent encore moins faire reconnaître leurs droits : la France refuse toujours de signer la convention 169 de l'Organisation internationale du travail (qui, seule, reconnaît les droits collectifs), et ce territoire européen ne relève pas de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme. Comme d'autres Marrons de Guyane, ils connaissent des conditions de vie, la plupart du temps, indignes.

La LDH soutient ce livre, dont l'auteur est actuellement toujours «indésirable» au Suriname. R. Price vient par ailleurs de recevoir le prix «Best Book for Human Rights», donné par l'Association américaine de sciences politiques.

Nicole Launey,
co-responsable du groupe
de travail «Outremer» de la LDH

(1) Voir à ce sujet Gérard Aschieri, «Système scolaire : les dégâts de la libéralisation», in *H&L* n° 157, mars 2012, p. 18-20.

(1) Pour plus d'informations sur les Marrons, voir Nicole Launey et Sylvie Abbé, «La République confrontée à la diversité dans les Dom», in *H&L* n° 156, septembre 2011, p. 39-41.